

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 26 février 2024

**portant désignation de la responsable de la mission fonctionnelle « Contrôle »
du Contrôle général économique et financier**

NOR : ECOU2405227A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le décret n° 2021-1550 modifié portant statut particulier des administrateurs de l'Etat ;

Vu le décret n° 2022-1600 du 21 décembre 2022 relatif au Contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 21 décembre 2022 relatif à l'organisation générale et au fonctionnement du Contrôle général économique et financier, notamment son article 5 ;

Vu l'arrêté du 23 novembre 2009 portant création de la mission fonctionnelle « Contrôle » du service du contrôle général économique et financier ;

Vu l'arrêté du 9 juillet 1973 relatif à la création d'une mission de contrôle économique et financier auprès des organismes d'aménagement foncier et urbain, ensemble les arrêtés du 24 mai 2005 et du 11 décembre 2007 ayant modifié sa dénomination ;

Vu le décret du 4 novembre 2023 portant détachement de Madame Christiane WICKER dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I) ;

Vu l'avis des membres du comité stratégique du contrôle général économique et financier ;

Arrête :

Article 1^{er}

Madame Christiane WICKER, administratrice de l'Etat du grade transitoire détachée dans l'emploi de contrôleur général économique et financier (groupe I), est désignée pour diriger la mission fonctionnelle « Contrôle » du Contrôle général économique et financier, à compter du 16 mars 2024.

A compter de la même date, Madame Christiane WICKER est mise à disposition à temps partiel de la mission « Aménagement des territoires, ville, logement et outre-mer » jusqu'au 15 septembre 2024.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 26 février 2024

Pour le ministre et par délégation :

La cheffe du Contrôle général économique et financier,

V. NATIVELLE